



PRIORITÉS ESSENTIELLES DE L'ASSOCIATION, REVENDICATIONS ET PRESTATIONS

SITUATION DE DÉPART

Dans les années 70, 80 et 90, 11 000 enfants Sri lankais ont été adoptés par des couples européennes, desquels plus de 700 ont rejoint des familles suisses. Dans plusieurs reportages, il a été révélé que ni au Sri Lanka ni en Suisse, les procédures d'adoption ne se sont déroulées correctement. A cette époque, les adoptions internationales et la supervision des échanges étaient règlementés par les cantons.

Les enfants adoptés à l'époque sont aujourd'hui des adultes qui réclament le droit de connaître la vérité sur leurs origines.

La recherche d'origines est en soi un processus psychologiquement épuisant et est encore chargé par la confrontation avec des procédures illégales et des faux documents.

PRIORITÉS ESSENTIELLES DE L'ASSOCIATION

Communication

La pratique des procédures d'adoption internationale du Sri Lanka est depuis 1970 compétence de la Confédération et des cantons. L'inconduite commise doit être déterminée et le public doit être informé du tort causé. Les procédures en vigueur aujourd'hui doivent être conçues de manière à ce que le tort causé ne se répète plus. Dans le discours social sur les adoptions internationales, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être mis en avant.

Revendications concrètes de BTTR :

- BTTR demande une clarification complète du rôle du gouvernement fédéral, des autorités cantonales et des agences de placement dans le processus d'adoption en Suisse depuis les années 1970 jusqu'à aujourd'hui.
- Le comportement illégal d'organes impliqués dans la procédure et les manquements au devoir (par exemple les devoirs des autorités publiques en matière de contrôle) doivent être détectés. Le gouvernement fédéral doit montrer comment il entend les punir.
- Le tort causé doit être reconnu publiquement et les victimes (adoptés, parents biologiques, parents adoptifs) ont le droit à une réparation (soutien psychologique, concepts de soins, dons d'analyses d'ADN, sous forme symbolique).
- L'allégation de trafic d'enfants dénote de graves violations des droits de l'homme. BTTR demande donc à la Confédération de renforcer la surveillance des agences et de surveiller



étroitement les autorités cantonales. La base juridique et la pratique actuelles doivent être révisées afin que le tort causé ne se reproduise plus.

- Sur la base des conclusions du travail d'information effectué jusqu'à présent, les autorités centrales en matière d'adoption d'autres pays doivent également passer en revue.
- Il est urgent de procéder à un examen social des conséquences de la séparation de la mère et de l'enfant et du traumatisme développemental qui en résulte. Les experts doivent être formés pour pouvoir aborder ce problème dans leur travail avec les adoptés et les parents adoptifs.

Prestations de BTTR :

- Sur la base des rapports personnels d'adoptés du Sri Lanka et de leurs propres recherches, le BTTR dispose d'informations sur les procédures d'adoption précédentes et les instances concernées.
- BTTR soutient les autorités publiques, les personnes impliquées dans le processus politique et les organisations à la recherche de la vérité pour les procédures d'adoption internationales. Pour ce travail, BTTR met également à disposition des informations anonymes sur des cas individuels et est disposé à partager des contacts
- BTTR représente les intérêts des adoptés Sri-lankais au sein de groupes d'experts et soutient l'éducation du public en participant à la couverture médiatique régionale, nationale et internationale.
- BTTR entretient des contacts étroits avec les adoptés du Sri Lanka dans d'autres pays ainsi qu'avec les organisations d'adoptés étrangères.
- BTTR gère un site Web contenant des informations sur l'adoption internationale au Sri Lanka.

Soutien aux personnes adoptées du Sri Lanka en Suisse

Les personnes adoptées et leurs parents adoptifs ont besoin d'aide pour retrouver leurs origines et faire face aux défis spécifiques de l'adoption internationale. Dans la relation avec les autorités, il est important que le point de contact soit neutre, afin de leur offrir des conseils et des informations indépendantes. Afin de créer un climat de confiance, il est important que ces conseils soient fournis par une organisation ou une agence qui n'organise pas et ne promeut pas l'adoption. Dans les traitements des situations personnelles, la mise en réseau avec d'autres personnes dans la même situation peut apporter une contribution importante.

Pour ce qui concerne les recherches d'origines au Sri Lanka, les personnes adoptées doivent également avoir accès à des personnes de contact expérimentées et de confiance. Il est également important que les centres d'information au Sri Lanka ne soient pas impliqués dans les pratiques illégales du passé.



Revendications concrètes de BTTR :

- Une agence indépendante des autorités cantonales doit représenter les préoccupations des adoptés au niveau national. Les autorités cantonales ayant commis des erreurs dans le passé, ne seront pas analysés par elles-mêmes.
- Les personnes adoptées doivent être soutenues dans la recherche de leurs origines en Suisse et au Sri Lanka. La recherche doit être effectuée par des institutions professionnelles réputées et financée par le secteur public.
- Les personnes adoptées doivent recevoir un soutien psychologique professionnel afin qu'elles soient aidées, ensemble avec leurs communautés, à faire face aux conséquences du traumatisme lié à l'adoption. Elles doivent également être soutenues par rapport à l'incertitude qu'elles vivent quant au résultat et au traitement de leur recherche d'origine.
- Ce soutien doit être immédiatement disponible, en particulier pour les personnes adoptées qui, à la suite des révélations des 18 derniers mois, ont recherchées leurs racines familiales et émotionnelles (respectivement ceux qui, sans succès, étaient déjà à la recherche avant les révélations).

Prestations de BTTR :

- BTTR a créé le groupe d'intérêts « Back to the Roots » (IG BTTR), lequel interconnecte les personnes adoptées du Sri Lanka en Suisse à travers un groupe Facebook BTTR ainsi qu'à travers l'organisation de réunions régulières et d'autres évènements.
- BTTR gère un site Web contenant des informations pour les adoptés : sur la base des résultats de ses propres analyses et recherches, BTTR a notamment publié un dépliant sur la recherche d'origine au Sri Lanka. Des liens vers d'autres sites Web sont également fournis.
- BTTR est un point de contact neutre pour les adoptés du Sri Lanka et offre des conseils ponctuels dans le cadre de la recherche d'origine.

Soutien aux mères qui recherchent leurs enfants au Sri Lanka

- En l'état actuel, les adoptions ont eu lieu dans diverses circonstances. Cependant, dans la plupart des cas, il y a eu une pression sociale massive ou des incitations économiques. Dans plusieurs cas, les enfants ont été volés. Comme les personnes adoptées, leurs familles d'origine également souffrent de la séparation et du traumatisme associé.
- Pour réaliser un bilan exhaustif, il est donc essentiel de reconnaître non seulement les souffrances des personnes adoptées en Suisse, mais également celles des mères et des familles biologiques au Sri Lanka. Par conséquent, afin de faciliter une réunion adéquate et réussie, les mères à la recherche ont également besoin d'un soutien direct.
- De plus, dans le cadre de leurs recherches sur leur propre passé, les personnes adoptées rencontrent souvent des mères qui cherchent leurs enfants. Beaucoup d'entre elles sont submergées par la situation et ne savent rien ou presque rien des évènements entourant



l'adoption de leurs enfants. Elles ne connaissent pas les occasions pour les retrouver et ne peuvent pas se permettre des conseils ou l'inévitable analyse ADN.

Revendications concrètes de BTTR :

- La communauté internationale au Sri Lanka, en particulier les États dont les citoyens ont "tiré profit" des adoptions (comme la Suisse, les Pays-Bas et d'autres pays européens), devraient être tenus pour responsables et soutenir directement les mères et les familles concernées ainsi que les organisations qui représentent directement leurs intérêts.
- Au Sri Lanka également, la population doit être informée du degré d'information. La coopération entre les autorités locales et les institutions devrait être encouragée et réclamée.

Prestations de BTTR :

L'objectif du BTTR est de fournir au plus grand nombre possible de mères Sri-lankaises à la recherche de leur enfant l'accès à une base de données ADN. Diverses initiatives et acteurs internationaux doivent être mis en réseau pour augmenter la portée. Nous offrons un soutien direct aux familles biologiques de la manière suivante :

- Sensibilisations des mères
- Financement et fourniture de kits de test ADN pour les mères qui cherchent
- Gestion de comptes ADN en ligne et transmission d'informations
- Établissement de contact entre parents trouvés. Les conditions culturelles locales sont respectées, la discrétion et la protection des mères contre les conséquences sociales sont au centre.

BTTR a déjà effectué des recherches sur place pour divers adoptés en Suisse et pour des mères à la recherche. BTTR a tenté de trouver des personnes de contact de confiance au Sri Lanka. Les résultats des enquêtes sur les procédures, des instances et des personnes impliquées sont mis à disposition pour les personnes concernées en Suisse et au Sri Lanka.

Comme perspective future, BTTR prévoit également de renforcer la coopération avec les organisations et les processus existants au Sri Lanka :

- BTTR est à la recherche d'une organisation existante au Sri Lanka, reconnue en tant qu'ONG, capable de gérer l'acceptation et le traitement des tests ADN.
- BTTR veille à ce que les données génétiques des personnes adoptées soient liées ou rapprochées avec d'autres bases de données, telles que celle de l'Office pour les personnes disparues au Sri Lanka (Office for Missing Persons, OMP).